

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 22 MARS 2018**

**DELIBERATION N°2018.00090**

**COOPERATION CONTRACTUELLE POUR LA GESTION DE  
L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE - FIN DES CONVENTIONS  
PASSEES AVEC LES COMMUNES DE SORBIERS, LA TALAUDIERE ET  
SAINT-JEAN-BONNEFONDS**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 09 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 75

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 91

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER représenté par M. Gabriel BENIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT représenté par M. Hans ALBERT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE,

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 03 avril 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20180115-D20180009010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180403

M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT représentée par M. Raymond JOASSARD, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Paul CELLE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Anne-Françoise VIALLOON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Henri BOUTHEON,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Daniel JACQUEMET,  
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,  
Mme Djida OUCHAOUA, M. Gaël PERDRIAU, M. Florent PIGEON, Mme Christine ROUX,  
Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 22 MARS 2018**

**COOPERATION CONTRACTUELLE POUR LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE - FIN DES CONVENTIONS PASSEES AVEC LES COMMUNES DE SORBIERS, LA TALAUDIÈRE ET SAINT-JEAN-BONNEFONDS**

Par délibérations n° CC/2016.00274 et CC/2016.00275 en date du 30 juin 2016, le Conseil Communautaire de Saint-Etienne Métropole a confié à ses communes membres en régie, par convention de coopération contractuelle, la gestion de certains équipements ou services relevant de la compétence Assainissement et de la compétence Eau potable.

Ces conventions sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour prendre fin le 31 décembre 2020.

Suite à la fin des délégations de service public d'assainissement et d'eau de la commune de Sorbiers, Saint-Etienne Métropole a créé une régie d'eau et d'assainissement à l'échelle des communes de Saint-Jean-Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière et a repris la gestion des équipements ou services confiée aux communes de La Talaudière et Saint-Jean-Bonnefonds.

Par suite, cette réorganisation met fin aux conventions de coopération, passées avec ces deux communes, au 31 décembre 2017.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, prend acte de la fin des conventions de coopération pour la gestion de l'Assainissement et de l'Eau passées avec les communes de La Talaudière et Saint-Jean Bonnefonds au 31 décembre 2017.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU